



Santé Health
Canada Canada

ENQUÊTE CANADIENNE SUR LE CANNABIS 2018

SOMMAIRE

Préparé pour Santé Canada

NOM DU FOURNISSEUR : ADVANIS INC.

NUMÉRO DE CONTRAT : HT372- 182371 001 CY

VALEUR DU CONTRAT: 221 000,00 \$

DATE D'ATTRIBUTION DU CONTRAT : 2018-05-01

DATE DE SOUMISSION : 27 AOÛT 2018

NUMÉRO D'ENREGISTREMENT : POR #006-18

POUR PLUS D'INFORMATION SUR CE RAPPORT, VEUILLEZ COMMUNIQUER AVEC SANTÉ CANADA AU :

hc.cpab.por-rop.dgcap.SC@canada.ca

This summary is available in English.

Canada 

CONTEXTE

La consommation de marijuana est courante au Canada. En 2015, l'Enquête canadienne sur le tabac, l'alcool et les drogues (ECTAD) de Santé Canada a révélé que 12,3 % des répondants âgés de 15 ans et plus ont consommé de la marijuana au cours de la dernière année. Au cours de cette période, la consommation était plus commune auprès des hommes (15 %) en comparaison avec les femmes (10 %). Les Canadiens âgés de 15 et 24 ans étaient significativement plus susceptibles de consommer du cannabis au cours des 12 derniers mois que ceux de 25 ans et plus. Sa consommation est aussi courante parmi les étudiants : la consommation de près du cinquième des élèves de la 7^e à la 12^e année (de la 1^{re} à la 5^e année du secondaire au Québec) l'année dernière a été rapportée par l'Enquête canadienne sur le tabac, l'alcool et les drogues chez les élèves (ECTADE) 2016-2017. Des données internationales sur la consommation du cannabis datant de 2013 positionnent les États-Unis en tête du classement de taux de prévalence au cours de la vie avec 43,7 %¹, suivi de près par le Canada avec 41,2 %² puis du Royaume-Uni avec 29,9 %³.

En 2015, suite au Discours du Trône, le Gouvernement du Canada s'est engagé à légaliser, réglementer et restreindre l'accès à la marijuana. En 2016, le Groupe de travail sur la légalisation et la réglementation du cannabis du gouvernement a publié un document de discussion intitulé « Vers la légalisation, la réglementation et la restriction de l'accès à la marijuana » qui a initié des consultations plus larges et un dialogue plus ouvert sur son intention dans ce domaine. En juin 2017, le gouvernement du Canada a présenté le projet de loi C-45, la Loi sur le cannabis et ce projet de loi a été adopté en 2018. La légalisation et la réglementation du cannabis non médical devraient entrer en vigueur le 17 octobre 2018.

La légalisation et la réglementation du cannabis au Canada a aussi suscité une politique et une exigence scientifique pour recueillir de nouvelles données complètes sur la consommation et la non-consommation du cannabis, y compris des indicateurs du domaine de la santé, de la sécurité publique et des différents marchés. De nouvelles recherches sur l'utilisation du cannabis aident le gouvernement à mieux évaluer les impacts possibles liés à sa légalisation, sa réglementation et sa restriction. En mai et juin 2016, Santé Canada a mené l'Enquête de base sur la sensibilisation, les connaissances et le comportement associés à l'usage récréatif de la marijuana (administrée par Ekos Research Associates). Cette étude a examiné la connaissance, l'acceptabilité perçue, les risques pour la santé, les modèles d'usage récréatif et les comportements de recherche d'information. Cette étude a révélé que 58 % des répondants ont déclaré avoir consommé du cannabis dans le passé et que 22 % ont déclaré en avoir consommé au cours des 12 derniers mois. Parmi ceux qui n'ont pas signalé leur consommation au cours des 12 derniers mois, 85 % ont estimé qu'il était peu probable qu'ils consomment du cannabis une fois qu'il sera légalisé.

¹ United States Department of Health and Human Services. Substance and Mental Health Services Administration. Center for Behavioral Health Statistics and Quality. National Survey on Drugs Use and Health, 2013. <http://doi.org/10.3886/ICPSR35509.v3>

² Enquête canadienne sur le tabac, l'alcool et les drogues de Santé Canada: <http://healthycanadians.gc.ca>

³ Home Office, Office of National Statistics. Drug misuse. Findings from the 2013-2014 CSEW. <http://www.gov.uk/government/statistics/tables-for-drug-misuse-findings-from-the-2013-to-2014-csew>

En 2017, le premier cycle de l'*Enquête canadienne sur le cannabis (ECC)* a été complété et a recueilli des données auprès de 9 215 personnes âgées de 16 ans et plus. Tous les répondants se voyaient poser des questions sur l'acceptabilité sociale de l'utilisation récréative du cannabis, sur leur perception quant à l'utilisation du cannabis en public, sur l'utilisation du cannabis par les amis et la famille, l'utilisation du cannabis à domicile ainsi que leurs opinions sur les effets du cannabis, la conduite sous l'effet du cannabis et si le cannabis peut devenir une habitude. On a posé aux personnes ayant mentionné avoir consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois des questions détaillées sur la fréquence, la quantité, les voies d'administration et les formes de cannabis utilisées. Ils ont également été interrogés sur le coût d'achat du cannabis et sur la provenance habituelle du cannabis qu'ils utilisent. En outre, ils ont été interrogés sur la conduite après usage, les effets nocifs et les avantages de la consommation de cannabis et s'ils utilisent du cannabis à des fins médicales.

OBJECTIFS DE L'ÉTUDE

L'objectif de l'*Enquête canadienne sur le cannabis* en 2018 était d'obtenir davantage de données. Elle souhaitait examiner plus en profondeur les modes de consommation, tels que les quantités consommées et la consommation médicale, le marché du cannabis, comme les sources et les prix, et les problèmes de sécurité publique, tels que la conduite avec facultés affaiblies.

Dans le cadre de cette recherche, l'objectif de Santé Canada était de recueillir des informations sur les points suivants:

- Consommation et non-consommation du cannabis au Canada;
- Modes de consommation (par exemple âge d'initiation et produits utilisés);
- Préoccupations publiques liées au cannabis, y compris les accidents de la circulation, écarts de conduite sous l'effet de la drogue, crime lié à la drogue;
- Perception du risque et de la banalisation de la consommation.

MÉTHODOLOGIE

L'ECC a été conçue selon un processus de recrutement en deux étapes, où les répondants sont d'abord recrutés par téléphone (à la fois terrestre et mobile) à partir de listes de numéros de téléphone aléatoires. Les répondants qui avaient bien répondu à un ensemble de questions de sélection ont par la suite été jugés admissibles et on leur a envoyé un lien menant à un sondage en ligne, par courriel ou par SMS (service de messagerie texte) sur leur téléphone mobile. Les répondants ont été interrogés afin de savoir s'ils consommaient du cannabis à des fins médicales ou non médicales. Une liste distincte de questions a été posée aux répondants qui avaient indiqué avoir consommé du cannabis à des fins non médicales. Il fallait en moyenne 22 minutes aux répondants qui ont déclaré avoir consommé du cannabis au cours des douze

derniers mois et 10 minutes pour les répondants qui ont déclaré ne pas avoir consommé de cannabis pour répondre au sondage.

La collecte de données a débuté le 15 mai 2018, a pris fin le 9 juillet 2018, et a été effectuée par Advanis. Les conclusions de l'enquête ont été ventilées par région, par groupes d'âge et par sexe à la naissance. Les résultats pour 2018 se fondent sur les réponses fournies en ligne par 12 958 répondants âgés de 16 ans et plus dans l'ensemble des provinces et des territoires. L'ECC a été conçue afin d'obtenir un nombre suffisant de répondants de sous-populations clés; les quotas ont été déterminés et respectés afin de garantir la pertinence des résultats sur le plan statistique et la représentativité.

TOTAL DES DÉPENSES

Le coût total de cette étude était de 221 000,00 \$ excluant la TVH.